

Montpellier - SNES

Bulletin trimestriel de la section académique de Montpellier - Septembre 2013 - N°244



Sommaire

Page 2

- Organisation du S3
- Joindre le SNES

Page 3

- Chantiers au Ministère !
Investir le débat et les discussions

Page 4

- Mouvements 2013
- Hors-classe des CPE
- Rentrée des stagiaires

Page 5

- Hors-classe des certifiés
- CO-Psy

Pages 6, 7 et 8

- En direct des S2

CHANTIERS DU MINISTÈRE : CONSTRUIRE LA MOBILISATION !

Il y a un an, les attentes étaient grandes dans la profession mais l'honnêteté poussait à reconnaître que la paternité de la rentrée 2012 revenait essentiellement au gouvernement Sarkozy-Fillon. Souffler après des années d'une politique éducative destructrice et des attaques continuelles contre la Fonction Publique, apprécier la confiance répétée du ministre aux personnels, laisser les nouvelles équipes se mettre en place, tel était le leitmotiv dans les salles des profs. Quitte à se laisser bercer par la douce musique des promesses annoncées !

Au fil des mois la réalité reprenait le dessus. La loi de Refondation de l'École, faute d'ambition, ne permettra pas la relance espérée de la démocratisation du 2nd degré. Au contraire, elle ressort des tiroirs poussiéreux des tenants de l'école fondamentale les vieilles lunes sur la nécessaire porosité entre le 1^{er} et le 2nd degré, et ses corollaires : bivalence, services partagés entre école et collège, hausse du temps d'enseignement. Au lycée la réforme Chatel poursuit son chemin sans bilan ni remise à plat, et le Bac 2013, faute de finalité et de cadrage clairement définis, a contraint les personnels à une abnégation hors du commun. Les salaires sont bloqués pour la 4^e année consécutive. La situation faite aux stagiaires est reconduite, avec seulement 3h de décharge...

Certes avec 60 000 créations de postes annoncées, décision résultant avant tout de l'action menée par le SNES et la FSU, l'inflexion par rapport à la période 2007-2012 était notable. Mais faute de vivier, de dispositifs de pré-recrutement véritables et d'une réelle revalorisation de nos métiers pour les rendre attractifs, la crise de recrutement est loin d'être enrayerée.

En cette rentrée 2013, la poussée démographique dans le 2nd degré et les divers dispositifs mis en place à la hâte par le ministère (stagiaires, C2...) ont "consommé" l'essentiel des créations de postes. Les quelques moyens restants, saupoudrés dans les collèges et lycées ne changent pas grand-chose aux conditions de rentrée : les effectifs par classe restent toujours aussi lourds, la charge de travail accable les personnels, la multiplication des statuts (stagiaires, EAP, contractuels admissibles...) pèse sur la confection des services. Et le malaise perdure dans une profession déchirée entre ses missions, son rôle et les injonctions managériales des hiérarchies.

Parallèlement le Parlement commence début octobre l'examen d'une nouvelle réforme des retraites, largement rejetée par la population, qui entérine et aggrave les réformes précédentes en faisant supporter par les seuls salariés l'intégralité des efforts demandés.

Alors, se résigner ? Certainement pas !

Alors que vont s'ouvrir des discussions nationales avec les organisations syndicales, sur des sujets essentiels pour le 2nd degré et nos professions (éducation prioritaire, décrochage scolaire, lycée, métier et carrière), le SNES s'engage à porter la parole des personnels auprès du Ministre. **Dans les établissements, créons les conditions de débat, de mobilisation et de construction du rapport de force indispensable pour rappeler et imposer nos revendications sur toutes ces questions.** Il s'agit ainsi de peser, avec toute la profession, sur les groupes de travail ouverts par le Ministre, pour qu'il ouvre de réelles négociations permettant d'obtenir des améliorations rapides, tant sur l'organisation de la scolarité des jeunes que sur la prise en compte des évolutions de nos métiers.

B. HUMEAU

ORGANISATION DU COLLECTIF ACADÉMIQUE

Bernard DUFFOURG

Cosecrétaire général
Siège en CAPA, CTA, CAEN
Gestion des personnels : agrégés
FSU. Publications
Formation syndicale

Florence DENJEAN-DAGA

Cosecrétaire générale
Siège en CAPA, CAEN
Gestion des personnels : certifiés, AE, stagiaires
Mutations, emploi, TZR, paiements, carrières

Bertrand HUMEAU

Cosecrétaire général
Siège en CAPA, CTA, CAEN
Gestion des personnels : agrégés
Informatique. Site Internet
Formation syndicale
Montpellier-Snes

Raymond LABORIE

Cosecrétaire général
Trésorier
Siège en CAPA, CAEN, CACFOC
Enseignements technologiques
FSU. Formation continue

Hervé FUMEL

Cosecrétaire général adjoint
Siège en CAPA, CTA
Lycées. Politique scolaire. ESPÉ
Gestion des personnels : certifiés, stagiaires

Thierry JOUVE

Cosecrétaire général adjoint
Siège en CAPA
Vie syndicale. Collèges
FSU. Formation syndicale

Arnaud ROUSSEL

Cosecrétaire général adjoint
Trésorier adjoint
Siège en CAPA
Mutations, emploi, TZR, carrières
Syndicalisation
Collèges. Vie syndicale.

Elsa BERNARDY

Siège en CAPA
Gestion des personnels : non-titulaires

Sarah LETOUZEY-FABERON

Siège en CAPA
Gestion des personnels : TZR
Collèges

Cyril GARCIA

Siège en CAPA
Gestion des personnels : agrégés
Emploi, carrières
CHSCTA

Monique GAY

Siège en CAPA
Gestion des personnels : agrégés
Emploi, carrières, TZR, congés, disponibilité

Brigitte GELY

Siège au CALV
Publications, site Internet
Emploi, carrières

Mireille GUIBBERT

Trésorière adjointe
Gestion des personnels : AED, CAE

Jean JOURNET

Gestion des personnels : reclassements, retraites

Jean-Pierre MELJAC

Siège au CESER
FSU. Politique scolaire

Marc MOLINER

Siège en CAPA
Stagiaires

Frédérique OREFICI

Gestion des personnels : TZR, agrégés
Emploi, carrières

Valodia TORREILLES

Syndicalisation

Magali VINCENT

Siège en CAPA
Gestion des personnels : non titulaires, TZR
Emploi, carrières

RESPONSABLES DE CATÉGORIE

Agrégés : Bernard DUFFOURG, Monique GAY, Bertrand HUMEAU, Cyril GARCIA, Frédérique OREFICI

Certifiés : Florence DENJEAN-DAGA, Hervé FUMEL, Arnaud ROUSSEL, Magali VINCENT

Co-Psy : Anita CHABERT, Chantal JOUANEN
Siègent en CAPA

CPE : Elsa DUTHEIL, Marie-Alice BELLIN, Carol CIAMPI
Siègent en CAPA

Retraités : J.Y. BARBIER, Maryse AIGON

CAE, AED : Mireille GUIBBERT

Contractuels, MA, non titulaires : Magali VINCENT, Elsa BERNARDY

RESPONSABLES DE SECTEURS

Lycées

Hervé FUMEL, Catherine GOSSEZ, Bertrand HUMEAU, Joël ILLES, Raymond LABORIE

Collèges

Thierry JOUVE, Arnaud ROUSSEL, Sarah LETOUZEY-FABERON, Marie LEGAL

Documentalistes

Françoise SUREDA

Stagiaires

Florence DENJEAN-DAGA, Hervé FUMEL, Marc MOLINER, Arnaud ROUSSEL

Mutations – Carrières – Emploi

Florence DENJEAN-DAGA, Hervé FUMEL, Cyril GARCIA, Monique GAY, Arnaud ROUSSEL, Magali VINCENT, Elsa BERNARDY, Frédérique OREFICI

Informatique – Site Internet

Bertrand HUMEAU, Brigitte GELY, Christophe QUITTET

Retraites

Jean JOURNET, Muriel FORTE

Formation Continue

Gérard GIRONELL, Raymond LABORIE, François LUBAC

JOINDRE LE SNES

LA SECTION ACADÉMIQUE

Enclos des Lys, bât B
585 rue de l'Aiguelongue 34090 Montpellier
Tel : 04.67.54.10.70
Fax : 04.67.54.09.81
E-mail : s3mon@sn.es.edu
Site Internet : www.montpellier.snes.edu

Permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Permanence CPE lundi : 10h-12h

LES SECTIONS DÉPARTEMENTALES

Aude : Michèle CAZES, Alexandre LASNEL, Gilbert SARTORE
22 bis bd de Varsovie 11000 Carcassonne.
Tél. : 06.32.46.59.37 et 06.89.20.85.82
13 rue des 3 moulins 11100 Narbonne
Tél. : 04.68.32.07.99 ou 06.89.31.65.61
Permanence le mardi 14h-17h
E-mail : snes.aude@wanadoo.fr

Gard : Bertrand HUMEAU, Marie LEGAL, Florence THIEBAUT
26 bis rue Beccdelièvre 30900 Nîmes.
04.66.36.63.54
E-mail : snes-gard@wanadoo.fr
Permanences : lundi 14h-16h
Mardi 14h-16h - Mercredi (permanence téléphonique ou sur rendez-vous) de 10h-12h .

Hérault : Arnaud ROUSSEL, Stéphane AUDEBEAU, Elsa BERNARDY, Thérèse DUPONT, Cyril GARCIA
FSU – 474 Allée Henri II de Montmorency – 34 000 Montpellier
Tel/Fax : 04.67.15.58.52 ou 04 67 54 10 70
E-mail : snes-herault@wanadoo.fr
Facebook : taper snes-herault
Twitter : @SNESherault
Permanences (au S3) : lundi matin (un sur deux), mardi, jeudi matin et vendredi matin

Lozère : Stéphane AMOUROUX, Joël ILLES
Espace Jean Jaurès, rue Charles Morel 48000 Mende.
Tel : 06.87.24.71.99 - 06.76.62.32.90 pour prendre rendez-vous.

P.O. : Marc MOLINER, Géraldine MORALES, Gérard GIRONELL, Isabel SANCHEZ.
18 rue Condorcet 66000 Perpignan.
Tél. 04.68.66.96.51 - Fax 04.68.50.32.31
E-mail : snes66@wanadoo.fr
Site : snes66.wordpress.com
Permanences : lundi et mercredi, de 14h à 17h, ou sur rendez-vous.

CHANTIERS DU MINISTÈRE

INVESTIR LE DÉBAT POUR PESER SUR LES DÉCISIONS !

Le ministère annonce l'ouverture prochaine de « discussions » sur plusieurs dossiers cruciaux, notamment l'éducation prioritaire, les lycées, et l'avenir de nos métiers.

Enfin, est-on tenté de dire ! Depuis plus d'un an en effet, nous ne cessons d'intervenir à tous les niveaux pour l'ouverture d'urgence de réelles négociations et la remise à plat des réformes des gouvernements précédents.

Gardons-nous toutefois d'un excès d'optimisme.

D'abord parce que discussions ne signifient pas négociations, et que notre ministre ne cesse de rappeler en guise de préalable qu'il n'a pas de marges de manœuvre budgétaires.

Ensuite parce que de fortes incertitudes règnent quant à l'organisation même de ces discussions et la volonté de permettre une réelle expression des personnels du 2nd degré et de leurs demandes.

Enfin parce que quelques « têtes pensantes » au ministère, mais aussi du côté de certaines organisations syndicales, n'hésitent pas à évoquer la modification de nos statuts, la bivalence, l'allongement de nos maxima de service ou encore l'annualisation des services !

L'équation paraît simple.

Ou bien laisser le ministère à la manœuvre, avancer ses propositions. Vu le contexte que l'on vient de décrire, il y a alors peu de choses à en attendre, avec un risque important de voir dégrader nos conditions de travail et remettre en cause nos services et nos statuts.

Ou bien notre profession prend les choses en main, s'empare de ces questions en se mobilisant pour construire le rapport de force indispensable pour obtenir des avancées significatives et tangibles. **Le SNES est bien déterminé à tout faire pour construire cette mobilisation et porter, avec l'ensemble des collègues, les exigences de la profession pour notre métier et pour le 2nd degré.** Il appelle dès maintenant les collègues à se réunir dans leur établissement et à engager le débat pour établir un état des lieux et construire collectivement des cahiers de revendications. Des journées académiques de mobilisation, organisées en novembre et décembre, permettront de les rassembler et de préparer une initiative nationale afin de peser sur les décisions du gouvernement.

Salaires, carrières, conditions de travail et d'exercice... Revaloriser notre métier dans toutes ses dimensions.

L'ampleur de la crise des recrutements suffit à elle seule à montrer l'importance de ce chantier et la nécessité d'apporter de vraies réponses au plus vite.

Outre l'indispensable revalorisation indiciaire des salaires pour tous, d'autres dossiers doivent être ouverts : celui des indemnités, la prise en compte réelle de la charge de travail et des conditions d'affectation, les difficultés de logement pour nos jeunes collègues de plus en plus souvent contraints à la colocation, le rétablissement d'une réelle CPA (Cessation Progressive d'Activité) pour les fins de carrière, le droit à une réelle formation continue sur le temps de travail... Des mesures, notamment réglementaires, peuvent être prises dès cette année pour améliorer les promotions d'échelon et permettre l'accès de tous à la hors-classe.

Autre facteur essentiel, la dégradation continue de nos conditions de travail. Améliorer les conditions d'exercice du métier est une urgence : diminuer les effectifs par classe, rétablir les dédoublements et les séquences d'aide aux élèves en difficulté, stopper l'inflation de réunions de toutes sortes, intégrer dans nos maxima de services un temps de concertation permettant de travailler réellement en équipe et, à terme, engager la réduction de nos maxima de service. Cela renvoie directement au problème du « management », du rôle des chefs d'établissement, et au respect de notre liberté pédagogique et de notre rôle de concepteurs, indispensables pour que notre métier retrouve tout son sens.

Revaloriser nos rémunérations, améliorer nos conditions de travail, respecter notre liberté pédagogique et recentrer notre métier sur ses missions essentielles pour le rendre plus attractif, tel est l'enjeu de ce dossier, tel est l'esprit dans lequel le ministère doit au plus vite engager des négociations. À nous, par notre mobilisation, de l'imposer.

Remettre à plat la réforme des lycées.

Les épreuves de Langues Vivantes au Bac 2013 et les conditions inacceptables de leur organisation ont donné lieu à de très fortes réactions des collègues et à de

nombreuses interventions du SNES. Pour autant, malgré la nécessité de décisions rapides, la valse-hésitation du ministère continue.

Absence de réponse également, ou même de signes de prise en compte, à la situation catastrophique que connaissent nos collègues de STI, marquée par le suicide de notre collègue du lycée Artaud à Marseille qui a suscité une si forte émotion dans la profession, et à la question clef de l'avenir des séries technologiques.

Nos interventions ont permis des avancées importantes sur les programmes et horaires d'histoire-géographie. Mais globalement, les dégâts causés par la réforme Chatel des lycées persistent, voire s'aggravent : emplois du temps et regroupements d'élèves pédagogiquement aberrants, effectifs des classes, contenus, horaires disciplinaires, aide personnalisée à 35 élèves ou plus...

Cette réforme doit être remise à plat et ses effets néfastes gommés, pour construire progressivement une autre réforme du lycée.

Relancer l'éducation prioritaire.

Le ministère reste flou sur ses intentions de relance de l'éducation prioritaire. Les risques d'une délabellisation, ou du recentrage de la carte sur un très faible nombre d'établissements à la suite de la réforme de la Politique de la Ville, ne sont pas écartés. De telles orientations seraient inacceptables : elles conduiraient à l'abandon de centaines d'établissements en difficulté, dans un contexte social et économique de plus en plus dégradé.

Le SNES appelle les collègues qui exercent en éducation prioritaire à investir la demi journée banalisée puis les Assises académiques afin de porter un projet ambitieux pour l'éducation prioritaire : des mesures concrètes pour assurer la réussite de tous, pour améliorer les conditions de travail et favoriser la stabilité des équipes, à l'opposé des fondements délétères du label ÉCLAIR. Il mettra à la disposition des collègues tous les outils nécessaires (enquête, publications, fiches thématiques...).

B. DUFFOURG, B. HUMEAU

MOUVEMENT 2013

INTRA ET PHASE D'AJUSTEMENT DES TZR

Alors que notre profession a un besoin urgent de revalorisation -entre autres par une formation de qualité- pour endiguer une crise de recrutement dramatique, les conditions d'entrée dans le métier des jeunes collègues ne sont pas à la hauteur de l'enjeu : les stagiaires ont toujours une décharge de 3 heures, bien loin du mi-temps promis par V. Peillon à son arrivée au ministère. Quant aux jeunes étudiants admissibles aux concours anticipés (les C2), bien loin d'être accompagnés dans le métier par des stages de pratiques accompagnés, ils se sont vus attribuer, dans le cadre d'un emploi de contractuel, des classes en responsabilité.

S'il faut reconnaître et apprécier la volonté d'augmenter les postes aux concours -après 5 ans de saignée sans précédent-, les dispositifs qui l'ont accompagnée ont eu, paradoxalement,

des répercussions négatives importantes sur la qualité du mouvement 2013.

Dès le mois de février, le rectorat n'a cessé de "préempter" les BMP de 15h pour les stagiaires ainsi que des BMP de 6h pour les C2. Les conséquences sur la constitution de certains postes ont été dramatiques : postes à complément de service pour asseoir un BMP de 6 heures, retraits de centaines de postes au mouvement en cassant les supports en 15 + 3 ! Par ailleurs, les établissements ECLAIR ont conservé leur recrutement par les chefs d'établissement, enlevant encore des possibilités d'entrée dans les départements. C'est dans ce contexte que se sont déroulés les travaux du mouvement. Le SNES a traqué, jusqu'au dernier jour précédant les commissions, les postes qu'il était possible de réinjecter pour essayer de mettre de la fluidité dans le mouvement.

L'affectation des TZR n'a pas été plus sereine. Il a fallu se battre pour conserver la commission du mois d'août, le rectorat voulant la supprimer au prétexte qu'il n'y aurait pas de support à pourvoir. La réalité a été plus triviale : n'ayant pu affecter les C2 le 27 juillet, le rectorat, pris par le temps, a été dans l'incapacité de gérer correctement les TZR. Lors de la commission du 29 août, nous avons pu faire rectifier des erreurs (décisions prises lors de la commission de juillet et non actées, affectations proposées aberrantes, ...).

Plus que jamais la vigilance est de mise. Seule une relation forte entre les personnels et leurs représentants SNES peut empêcher les dérives et prévenir les tentatives à une gestion purement comptable ou de confort administratif.

F. DENJEAN-DAGA

CPE

HORS-CLASSE : UNE PREMIÈRE VICTOIRE !

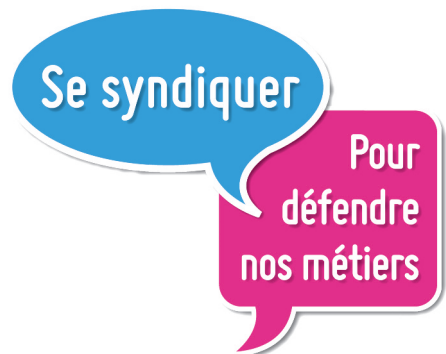
En juillet, le ministère a annoncé que le ratio du nombre de CPE promu à la hors classe passait de 5% à 7% comme pour les certifiés. Nous avons donc saisi le rectorat pour que se tienne une CAPA avant la rentrée pour entériner les 7 promotions supplémentaires pour l'académie. La CAPA s'est tenue le 28 août !

Néanmoins le combat reste à poursuivre car pour l'instant il ne s'agit que d'une mesure exceptionnelle pour l'année

2012-2013 et il n'y a aucune garantie que ce pourcentage soit maintenu pour le corps des CPE dans les années à venir.

Le SNES poursuit encore et toujours son combat pour que tous les collègues puissent accéder à la hors classe, afin que la pension de tous les néo-retraités soit calculée sur la base du dernier échelon de la hors classe.

E. DUTHEIL



STAGIAIRES

LES RENTRÉES DES STAGIAIRES, C'ÉTAIT CET ÉTÉ !

Tout au long de l'été, les militants du SNES-FSU, se sont mobilisés pour venir en aide et rencontrer les stagiaires.

Avant le 26 juillet, journée d'affectation des stagiaires, dernière « génération » sans véritable formation et avec seulement 3 heures de décharge horaire, les militants ont multiplié mails et coups de fil pour aider et conseiller nos futurs collègues dans leurs démarches. Le 26 août, c'était l'occasion pour tous de se rencontrer lors de la journée d'accueil à la fac des sciences, d'échanger, d'écouter et de répondre à leurs premières interrogations bien légitimes. Les stagiaires sont donc repartis avec moult informations et documents, dont le fameux

« mémo stagiaire », anxieux, mais certains de trouver dans leur établissement d'exercice une aide et un soutien syndical et pédagogique auprès des responsables locaux, départementaux et académiques du SNES.

Cette année fut aussi celle de la transition avec l'apparition des « contractuels admissibles » dits C2 : il s'agit des admissibles au CAPES 2014 anticipé, ayant la possibilité de faire un certain nombre d'heures de cours, tout en préparant l'oral et pour certains leur M2. Nous avons rencontré ces jeunes collègues à deux reprises, le 17 juillet et le 28 août, et répondu à leurs nombreuses questions et interrogations quant à leur

année à venir. Là aussi, le SNES est intervenu afin que les contractuels admissibles puissent avant tout assurer, certes la réussite de leur élèves, mais aussi la leur à l'oral, en évitant à certains des affectations trop éloignées des centres universitaires. Si on ne peut que se réjouir de voir rétablie une formation pour les futurs enseignants, on est loin de véritables pré-recrutements, puisque les C2 assument seuls des classes en responsabilité, masquant le manque de personnel titulaires encadrant les élèves, et servant ainsi de moyens d'enseignement.

A. ROUSSEL

HORS-CLASSE DES CERTIFIÉS 79% DES COLLÈGUES DU 11^E ÉCHELON PROMUS !

La CAPA s'est tenue mercredi 5 juin. Le contingent s'élevait à 346 promotions.

Les modifications de barème obtenues par le SNES ont permis une promotion à la hors-classe pour 10 collègues supplémentaires ayant plus de 3 ans d'ancienneté au 11^e échelon.

Lors de la commission, face au rectorat qui supprimait de la liste des promus 5 femmes du 11^e échelon et proposait la promotion hors barème de 2 hommes au 9^e échelon, le SNES a dû une nouvelle fois batailler pour rappeler que la hors-

classe avait été obtenue de longue lutte en 1989 comme une fin de carrière pour TOUTES et tous.

Pendant les cinq dernières années le dogme du mérite a fait insidieusement son chemin. Cette année, à la faveur du changement de gouvernement, nous nous sommes appliqués à contrebalancer cette logique. Aussi le SNES a-t-il présenté à l'administration une liste d'une vingtaine de collègues du 11^e échelon écartés par le barème mais pas pour autant «déméritants», et proches de la retraite. Le rectorat a finalement promu 14 collègues de

cette liste ! Belle victoire, même si le rectorat continue à privilégier certains collègues d'à peine 40 ans au détriment des plus âgés.

La bataille de la hors-classe se gagne lors des discussions sur le barème et la circulaire, en commission et tous ensemble en créant le rapport de force qui nous permettra d'augmenter le contingent et de faire vivre notre principe : dernier échelon de la hors-classe pour toutes et tous en fin de carrière !

F. DENJEAN-DAGA



CIO

UNE RENTRÉE SOUS HAUTE VIGILANCE

L'année 2012-2013 a vu de nombreuses fermetures et tentatives de fermetures de CIO, certaines empêchées grâce à la mobilisation des CO-Psy et des DCIO (Directeurs des CIO).

Le débat autour du transfert des CIO aux régions et de la mise en place d'une double tutelle (Rectorat/Région) sur les personnels a suscité de nombreuses inquiétudes et interrogations mais grâce à la mobilisation qu'il a construite auprès de la profession, le SNES a su faire reconnaître le rôle indispensable des CIO dans l'Éducation Nationale et obtenir l'affirmation de la responsabilité de l'État sur l'orientation des élèves et des étudiants.

Il semblerait que le MEN envisage de replier le réseau des CIO, actuellement composé de CIO d'État et départementaux, sur les CIO d'État, ce qui représenterait une diminution de moitié. Les personnels des CIO restent vigilants et feront tout pour que cesse cette restructuration qui ne dit pas son nom.

C'est pourquoi, lorsque le rectorat de Montpellier a tenté de récupérer plusieurs bureaux du CIO de Montpellier Celleneuve, afin de loger une nouvelle circonscription du premier degré, sans concertation préalable et sans aucune certitude que l'accueil du public et les entretiens individuels pourraient continuer à se faire dans les condi-

tions de confidentialité nécessaire, la profession s'est mobilisée malgré la période estivale de début des travaux. Il s'agissait non « d'une posture de confort » mais de maintenir un service public de qualité dans un secteur d'éducation prioritaire où la population a besoin des conseils des CO-Psy pour s'orienter dans cet enchevêtrement complexe de la formation et de l'affectation.

Dans le même ordre d'idée nous restons vigilants quant au relogement du CIO Montpellier-Est dans une éventuelle Cité des Métiers (anciens locaux de la mairie). Cette cité serait composée de plusieurs pôles d'insertion et du coup ne permettrait pas aux usagers d'identifier clairement les CO-Psy et le CIO et par conséquent leurs missions. De plus, aucune garantie pour le public d'obtenir l'accueil et la confidentialité des entretiens qu'il vient chercher. Même par rapport à la configuration des locaux, cela ne correspond pas à la déontologie de la profession.

Même si nous avons pris acte de la reconnaissance par le ministère de la spécificité de l'orientation scolaire par rapport à l'orientation du public adulte, et que ni les CIO ni les personnels ne seront transférés aux régions, il nous faut rester vigilants !

Le redéploiement du personnel et la publication de plusieurs circulaires -cir-

culaire de rentrée, circulaire Foquale inquiètent une profession déjà bien éprouvée (conditions de travail difficiles du point de vue des effectifs et des établissements à prendre en charge).

Notons que nous sommes passés dans l'académie de Montpellier de 175 CO-Psy titulaires en janvier 2003 à 130 titulaires en 2012 alors que les effectifs des élèves des collèges et lycées augmentaient sensiblement.

Que cherche-t-on ? L'affaiblissement du premier service public de l'orientation de l'éducation nationale ?

Nos collègues attendent des réponses claires à leurs préoccupations : un positionnement réaffirmé de leur rôle dans les collèges, les lycées, l'enseignement supérieur.

Dans ce contexte, où la question de l'orientation est à la croisée des évolutions de la formation professionnelle, des étapes successives de la décentralisation et de la loi de refondation de l'école, nous demandons que le MEN réaffirme fortement le rôle des CIO et qu'un plan ambitieux de recrutement vienne soulager la charge de travail. Enfin, que le déroulement de carrière prenne en compte le recrutement et la formation à Master II.

A. CHABERT

DANS L'HÉRAULT

LE VRAI CHANGEMENT, C'EST URGENT !

La rentrée est d'abord marquée par un rafraîchissement à la tête de l'exécutif de la DSDEN : nouveau directeur académique et nouvel adjoint. Par contre pour les collègues, rien de neuf. Malgré les effets d'annonce, la logique reste la même : évaluation par compétence, école du socle et surtout classes toujours aussi chargées.

Le seuil de 30 élèves par classe en collège (35-36 en lycée), que les élus

SNES continuent de dénoncer lors des comités techniques, oblige tous les chefs d'établissements à bien des gesticulations dans les constitutions des classes. Les effectifs sont de plus très souvent sous-estimés. Ainsi, au collège de Marsillargues les collègues ont eu la surprise de découvrir 33 ou 34 élèves dans certaines quatrièmes, ce qui n'a pas arrangé le climat de grande tension avec l'équipe de direction. D'où un bazar indescriptible durant deux semaines et la

création d'une classe supplémentaire, via des changements systématiques d'emplois du temps, de professeur principal.etc...

Au lycée Feuillade de Lunel, c'est exactement le contraire. Le rectorat a décidé sans aucune explication d'affecter moins d'élèves en seconde et donc retirer une classe ... au mois de juillet ! Malgré les promesses faites par le DASEN adjoint, les dérogations ont été une nouvelle fois nombreuses vers les autres établissements. Toutes les répartitions de service ont été refaites (sans l'avis des collègues bien sûr) durant l'été.

DANS LE GARD

LE 22 NOVEMBRE PRENEZ DE LA HAUTEUR

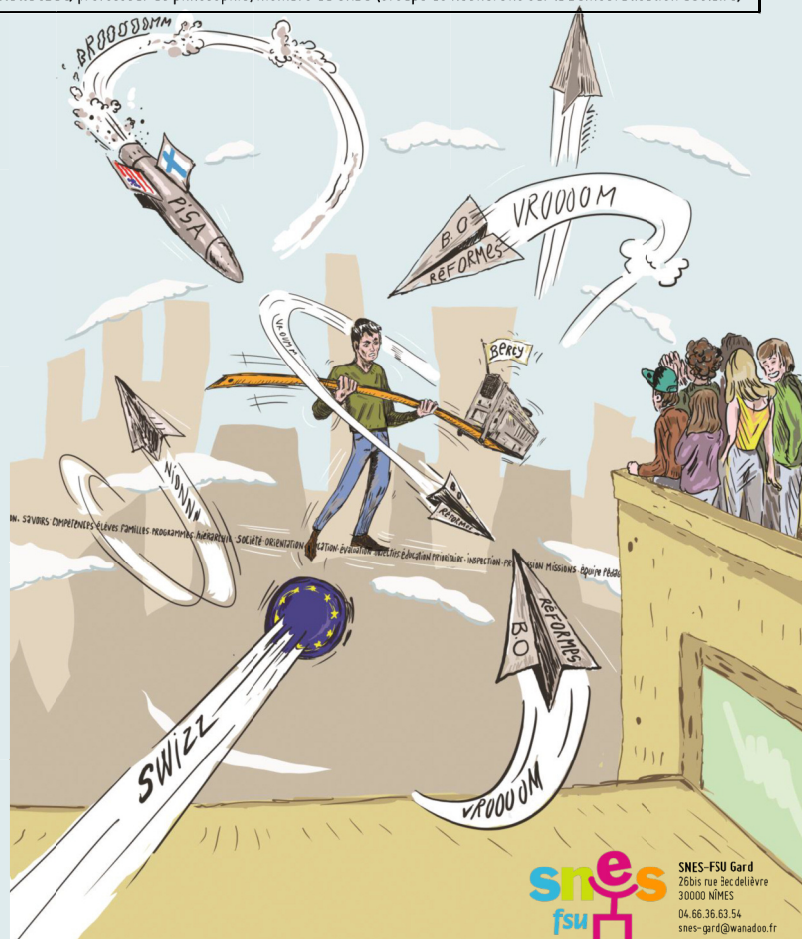
LE VENDREDI 22 NOVEMBRE 2013, PRENEZ DE LA HAUTEUR !
de 9h à 17h au Centre Pablo Neruda, Nîmes

Colloque organisé par la section départementale du SNES-FSU

ENSEIGNER AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN UN EXERCICE D'ÉQUILIBRISTE ?

En présence de **Choukri Ben Ayed**, sociologue et professeur à l'Université de Limoges, de **Denis Paget**, professeur de lettres, Institut de recherche de la FSU et de **Janine Reichstadt**, professeur de philosophie, membre du GRDS (Groupe de Recherche sur la Démocratisation Scolaire)

JOURNÉE OUVERTE À TOUS.
dans le cadre de la formation syndicale
(modalités d'inscription auprès du représentant SNES de votre établissement, ou sur snes-gard.blogspot.fr)



L'implantation des supports réservés aux nouveaux stagiaires contractuels (les fameux « C2 ») a, comme partout, posé de nombreux problèmes. Les réservations de postes dans les différentes matières ont parfois été insuffisantes et la possibilité pour ces étudiants de refuser ces stages en situation (malgré de fortes pressions de leur formateurs) ont conduit à des ajustements très tardifs qui ont modifié les compléments de services de nombreux collègues et empêché beaucoup d'affectations à l'année de TZR. Les « coupes » s'étant hélas poursuivies pour cette rentrée, un nombre important de BMP restent non pourvus et les remplacements seront encore très difficiles dans certaines disciplines.

Enfin, au collège de Poussan, la fin d'année avait déjà été très tendue suite au non-renouvellement des contrats de sept des dix AED. Contrairement aux affirmations du DASEN adjoint, aucun des AED non renouvelés n'arrivait en fin de contrat. Pire, deux étaient en congé maternité, un en congé parental, une de retour de longue maladie. Une tentative de médiation menée durant l'été par le SNES n'a pas abouti. Les sept nouveaux AED arrivent dans un collège qu'ils ne connaissent pas, comme la CPE qui a été remplacée. Toujours mobilisés au soutien de leurs collègues les enseignants se sont mis en grève dès le jeudi 5 septembre. Cinq des surveillants sanctionnés ont décidé, via le secteur juridique du SNES, de saisir le tribunal administratif pour "non-reconduction abusive de contrat, sans motif valable et sans entretien préalable".

« Les illusions ne sont que des leurres qui perdurent » (Kant).

C. GARCIA

DANS L'AUDE**TOUJOURS SOUS TENSION DANS L'AUDE...**

Apparemment la rentrée s'est bien passée, quelques postes seulement étaient non pourvus mais tout va bien cette année d'après l'I.A. de l'Aude (on ne dit plus DASEN on est revenu à I.A.) au CTSD du 5 septembre dernier... Si on y regarde de plus près on voit que les moyens qui avaient été 'gelés' en juin pour l'implantation de stagiaires (20 FSTG à 15h et 7 C2 stagiaires-contractuels à 6h) ont été gelés pour rien, empêchant autant de mutations de collègues. En effet ne sont venus que 7 FSTG et 6 C2. Et les chefs d'établissement de chercher fébrilement d'abord des TZR quand il en reste de disponibles puis des contractuels pour assurer ces heures... Toujours plus de personnel précaire pour assurer des enseignements... Malgré tout il manque

encore 6 collègues en Anglais, 3 en SVT, 1 en SES, 1,5 CPE, et 1 CoPsy ... En ce qui concerne les effectifs les pics remarquables sont 32 en section euro et 33, 34 en 4^e pour les non-bilangues à Delteil Limoux, des classes à 29/30 aux Fontanilles, à 37 et 38 pour des exceptions très malvenues en lycée à Jules Fil Carcassonne et Diderot Narbonne. Le lycée Lacroix à Narbonne, quant à lui, n'a plus suffisamment de salles pour assurer la montée de son recrutement cette année.

Une expérimentation est mise en place dans certains collèges de l'Aude qui vise à changer radicalement l'orientation en fin de 3^e. Ce serait l'avis des parents qui serait prépondérant donc plus besoin de l'avis du conseil de classe, de l'expertise

des professionnels en somme.

Ensuite des fusions lycée général-lycée professionnel s'accroissent : pour Diderot-Eiffel ce sera septembre 2015 mais pour Jules Fil ce sera à la rentrée prochaine. En effet, c'est facile administrativement, les 2 établissements étant déjà bien imbriqués dans beaucoup de domaines. Cela signifie une DGH commune dès janvier 2014 et l'occasion de tailler dans les matières communes aux 2 établissements, la mise en place de 2^{ndes} indifférenciées avec enseignement général, technique et professionnel. Et bien sûr également la possibilité de compléments de service dans l'établissement voisin...

M. CAZES

**EN LOZÈRE****AMBIANCE DE SALLE DES PROFS EN PAYS DE MONTAGNE**

« Alors M. Machin (M Machin est responsable syndical d'un département rural où il ne fait pas bien chaud dès la rentrée), alors M. Machin, c'est quoi l'ambiance dans les salles des profs à la rentrée ? ». Question classique d'un journaliste. Cette fois, la réponse n'est pas fun... Le responsable syndical, prof de STI par ailleurs, évoque la mort que s'est donnée Pierre Jacques, ex-professeur d'électronique dans un lycée de Marseille, parce que « le métier tel qu'il était devenu, au moins dans sa spécialité, ne lui était plus acceptable en conscience ». « Tout ce qu'a dit cet homme dans la lettre qu'il a laissée à ses collègues avant de se donner la mort résonne au plus profond de moi », dit le responsable syndical « et je sais que je ne suis pas le seul. Tous les enseignants ne sont pas au bord du gouffre, heureusement, mais chacun dans l'exercice de son métier et surtout à cause des évolutions de celui-ci comprend ce que

veut dire « souffrir au travail ». La refondation de l'École n'a pas inversé les choses pour le moment... ».

Et c'est dans cet état d'esprit attentiste, un peu résigné mais un brin coléreux, parce que les choses ne bougent guère, que se sent le « prof normal ». Quant au jeune prof, il a compris que la retraite à soixante ans promise ne serait pas pour lui. Comme tous ses collègues ici, il sait aussi que deux caractéristiques rendent également la rentrée peu « chaleureuse dans le département » :

- Alors que la courbe des effectifs des élèves scolarisés dans les collèges et lycées de l'enseignement public ne cessait de grimper depuis plusieurs années, il y a cette année une forte inversion en 6^e et en 2nde. On ne peut pas faire une analyse sérieuse en quelques jours mais il est évident que les conditions d'accueil dans les classes de 6^e et 2nde se sont beaucoup détériorées en même temps

que grimpaient les effectifs et qu'il y a là matière pour certaines familles à ne plus faire le choix du public.

- La question de la précarité est récurrente dans notre département, peut-être plus qu'ailleurs. Il y aura encore beaucoup de contractuels enseignants et bien des difficultés de remplacement s'annoncent vu le déficit de remplaçants. Dans les secteurs administratifs et la vie scolaire le phénomène s'amplifie encore : pertes d'AED et d'éducateurs d'internat. Et ce sont les CUI qui fleurissent dans les services, contrats sans lesquels les établissements ne pourraient souvent pas « tourner ».

« - Bon, alors M. Machin, la prochaine manif de la FSU, c'est quand et pourquoi ?

- C'est dans pas longtemps, et ce sera pour faire bouger le pays sur la question de l'avenir de la jeunesse ! »

J. ILLES

DANS LES P.O.**VOUS AVEZ DIT : « UNE RENTRÉE APAISÉE » ?**

Jacques Cresta, vice-président du Conseil Régional, député des PO, se félicitait récemment d'« une rentrée scolaire apaisée ». Pourtant, toutes les salles des professeurs de notre département ne partagent pas ce sentiment. Pour preuve, fait exceptionnel, quatre établissements catalans avaient déposé un préavis de grève, ou s'apprêtaient à le faire, pour la semaine de la rentrée. Ces préavis ont finalement été levés, le Rectorat ou la DSDEN répondant aux demandes des collègues (classes supplémentaires, dotation horaire abondée...). La situation reste néanmoins extrêmement tendue au lycée Arago de Perpignan.

Cette rentrée 2013 est la première préparée sous la responsabilité de notre ministre Vincent Peillon : il devra donc l'assumer pleinement. Le moins que l'on puisse dire est que les indicateurs sont à l'orange voire au rouge. Comme partout, les collègues mal nommés sont nombreux, particulièrement les stagiaires, les TZR et les non titulaires. Les effectifs par division restent lourds avec souvent plus de 35 élèves en lycée et 30 en collège. Si nous ajoutons les dotations horaires insuffisantes et les moyens de remplacement déjà presque tous utilisés ... Tout cela laisse présager des postes non pourvus, des classes sans professeur, des conditions de travail dégradées, des vies scolaires exsangues (26 postes d'AED supprimés en deux ans dans le 66) ...

Les réformes néfastes de l'ère Sarkozy-Chatel n'ont pas été retirées par l'actuel gouvernement. La loi de Refondation de l'École a accouché d'une souris : elle ne marque pas la rupture attendue avec les politiques destructrices des années précédentes, elle ne répond pas aux profondes interrogations de notre profes-

sion, elle ne prend pas en compte le malaise enseignant... Pour une annonce de 60 000 créations de postes, pour quelques points positifs dans la loi, combien de renoncements ? Comment annoncer le changement, sans rien changer dans le fond ? Point de rupture à l'horizon. La réforme Chatel du lycée a toujours pour conséquences des emplois du temps ubuesques, toujours pas de réforme prévue des épreuves de langues vivantes du bac, le livret de compétence « light » toujours pas défini, la note de vie scolaire toujours maintenue en collège...

Cette rentrée n'apparaît donc pas « apaisée » : le malaise grandit dans les

salles des profs ...

Localement, un nouveau DASEN prend ses fonctions. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons, qu'avec lui, les dossiers fondamentaux de la carte scolaire départementale des collèges et des lycées, de la carte des formations, trop longtemps laissés entre parenthèses, avanceront enfin dans le bon sens.

Sur le dossier des retraites, 2000 manifestants battaient le pavé perpignanais sous la pluie le 10 septembre dernier. Cette action en appelle d'autres. Les sujets ne manquent pas...

M. MOLINER



**MA BANQUE EST DIFFÉRENTE,
CEUX QUI LA GÈRENT
SONT COMME MOI.**

UNE BANQUE CRÉÉE PAR SES COLLÈGUES, ÇA CHANGE TOUT.

Se syndiquer

Pour
l'avenir de
l'éducation

Crédit  Mutuel

Enseignant

www.cme.creditmutuel.fr

CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT MONTPELLIER
255, RUE DE L'ACROPOLE - IMMEUBLE L'ASTRÉE - 34967 MONTPELLIER CEDEX 2
TÉL. : 04 99 74 77 41 - COURRIEL : 09055@CREDITMUTUEL.FR